

Certains intervenants sociaux de première ligne dans l'Aide à la jeunesse tirent la sonnette d'alarme quant à une augmentation du nombre de jeunes en errance. Ils constatent qu'il n'y a pas de solutions durables mises en place pour répondre aux besoins et difficultés de ces jeunes. Ils se retrouvent à faire le sale boulot faute de

Violences institutionnelles face à l'errance des jeunes

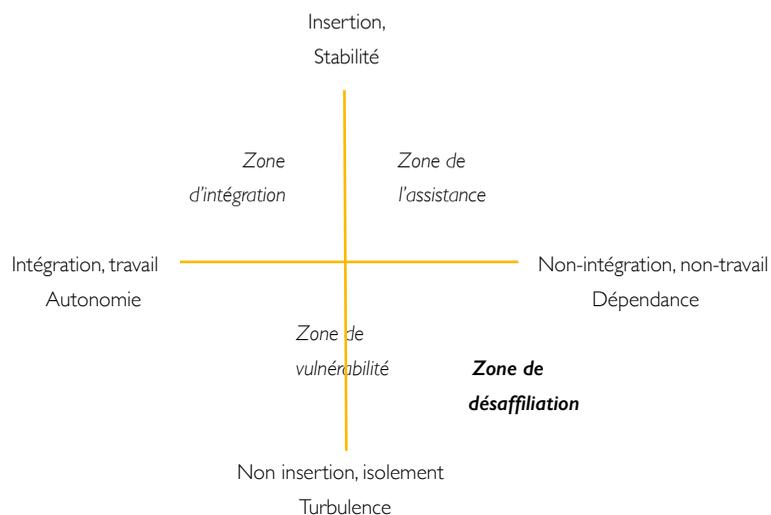
Violette Núñez Tolin

Violette est en colère. Les situations qu'elle rencontre obligent à ce sentiment. Mais elle ne peut s'arrêter là. À défaut de solutions faciles, il y a des constats à faire, des questions à poser, des interpellations. Le travail social est éthiquement exigeant. C'est à chaque mot que Violette le répète. Tous et toutes ne doivent pas s'engager dans leur métier de la même façon. Mais il y a des valeurs qui sont incontournables. Ces valeurs doivent être un phare permanent qui guide les institutions et les professionnels. Les valeurs sont un fondement. Mais elles ne sont pas tout. L'engagement de Violette vise aussi à comprendre. Et la compréhension exige de nourrir la réflexion. L'article ci-dessous est un mélange entre cette colère, son écoute et ses observations. Des apports plus conceptuels donnent un cadre important à ce mélange.

Certains intervenants sociaux de première ligne dans l'Aide à la jeunesse tirent la sonnette d'alarme quant à une augmentation du nombre de jeunes en errance. Ils constatent qu'il n'y a pas de solutions durables mises en place pour répondre aux besoins et difficultés de ces jeunes. Ils se retrouvent à faire le *sale boulot*. Faute de places, ils se voient contraints de laisser le jeune repartir à la rue sans pouvoir l'aider. Des solutions scabreuses sont parfois trouvées dans l'urgence et parfois même conseillées par les délégués des services d'aides et de protection de la jeunesse: une auberge de jeunesse, un hôtel ou encore un squat.

Il s'agit de jeunes entre 12 et 25 ans sans-abris ou qui risquent de le devenir. Pour la plupart, ils se retrouvent dans ces situations à la suite de ruptures familiales ou institutionnelles. Ne pas avoir de logement, de point de chute,

impacte différents aspects de leur vie. En pleine période de l'adolescence, de recherche de soi et de sens, les jeunes font face à des réalités qui ne sont pas toujours évidentes à vivre, à comprendre, à digérer. Les jeunes en errance se retrouvent propulsés en zone de désaffiliation⁽⁴⁾.



Axe vertical: insertion relationnelle, sociabilité socio-familiale
 Axe horizontal: intégration professionnelle, rapport au travail

Certains jeunes déjà fragilisés dans l'axe de l'insertion sont *déplacés* de services d'Aide à la jeunesse en service d'Aide à la jeunesse. Par exemple, lorsqu'ils sont en attente, parfois plusieurs semaines, d'intégrer un service résidentiel d'urgence (SRU) couramment saturés. Ils peuvent alors complètement se désaffilier avant de revenir quelques mois plus tard pour une nouvelle demande. Les transitions entre institutions ne se font pas et le jeune se retrouve alors coincé. Pourtant les institutions devraient pouvoir soutenir ces personnes prises dans des processus de désaffiliation. Le jeune et les travailleurs sociaux se sentent démunis, impuissants, peu soutenus et seuls dans cette lutte quotidienne du désespoir contre les conséquences de l'errance productrice de désaffiliation.

Il est nécessaire d'arrêter ces cycles infernaux où les jeunes sont *ballotés* d'institutions en institutions. Cela constitue une violence de plus que de ne pas leur permettre de se poser plus de quelques jours dans un endroit stable, sans devoir se raconter en permanence pour faire valoir leur accès à l'institution. En théorie, le nouvel Arrêté du Gouvernement de la Communauté française relatif aux conditions particulières d'agrément et d'octroi des subventions pour les services d'action en milieu ouvert de 2018 mentionne à l'article 23 que les services d'actions en milieu ouvert fonctionnant 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, peuvent héberger le jeune durant 24 heures. L'hébergement peut être prolongé exceptionnellement de 24 heures voire plus, si nécessaire, sous certaines conditions. Auparavant, ces services accueillent le jeune une nuit renouvelable deux fois. En pratique, leur capacité d'accueil est limitée à quelques lits, ces services sont parfois surchargés. Les institutions sont alors amenées à devoir faire des choix éthiques compliqués lorsque la demande est plus élevée que l'offre.

Ce n'est pas dans ces services d'aide en milieu ouvert avec hébergement d'urgence qui ont d'abord une mission de prévention et peu de moyens adaptés pour accueillir ces jeunes en errance que ces derniers peuvent construire dans la durée. Chaque jour, ils risquent de devoir à nouveau faire leurs valises, dire au revoir aux nouveaux amis, à l'institution et repartir vers l'inconnu. Tout individu a besoin d'un point d'accroche, d'un lieu ou d'une personne de confiance, c'est-à-dire, d'une zone de confort à partir de laquelle et vers laquelle il est possible de faire des allers-retours. Ces situations auxquelles certains jeunes doivent faire face ont une influence sur les représentations qu'ils se font d'eux-mêmes, au travers des structures qui les accueillent, sur leur construction, et elles auront des effets sur leur futur. Dans leur combat pour la vie, les jeunes en situation d'errance adoptent des comportements de protection parfois à l'origine même de leur mise en marge de la société.

Psychotraumatismes et mécanismes de défense

Louis Crocq (2007, cité dans Salmona, 2008, p. 8), définit le psychotraumatisme comme un «phénomène d'effraction du psychisme et de débordement de ses défenses par les excitations violentes afférentes à la survenue d'un événement agressant ou menaçant pour la vie ou pour l'intégrité

(physique ou psychique) d'un individu qui y est exposé comme victime, comme témoin ou comme acteur». Crocq relève ici la notion d'intégrité, tient compte de la victime, mais également de son entourage. De plus, il soulève la notion d'effraction du psychisme et de débordement des défenses. Ces psychotraumatismes doivent être pris en compte. L'individu ne peut pas être en mesure de construire un projet de vie s'il n'a pas la possibilité d'entamer une (re)construction de soi.

Selon Crocq (cité dans Salmona, 2008, p. 8), «Ces mécanismes psychotraumatiques sont à l'origine des conséquences les plus graves et les plus fréquentes des violences et d'un état de souffrance permanent. Si ces conséquences ne sont pas prises en charge, elles risquent de transformer la vie des victimes en "un enfer", en "un état de guerre permanente", "sans espoir de s'en sortir". Ce sont des conséquences normales de situations anormales».

J'ai rencontré de nombreux jeunes en désaffiliation, avec un vécu déjà très lourd pour leur jeune âge et sur lesquels pèsent des psychotraumatismes. Certains font alors usage de *mécanismes de défense* dans le sens où Anna Freud l'entend dans le chapitre 4 de son livre «Le moi et les mécanismes de défense» (Freud, 2001). Certains de ces mécanismes de défense peuvent parfois déstabiliser le professionnel, voire desservir le jeune, malgré lui.

Tester pour jauger, séduire pour obtenir

Certains des jeunes rencontrés étaient constamment dans le test. Par une phrase un peu brusque, voire violente, ils essayent de savoir si le travailleur a les *épaules* ou les compétences pour travailler avec eux. Ils tentent de trouver le travailleur le plus apte pour eux et selon leurs besoins.

Un jeune arrive dans le centre d'hébergement d'urgence. Il saisit très vite les dynamiques et places de chaque travailleur social dans l'équipe. Faute d'avoir pu trouver un cadre sécurisant auquel il puisse se confronter, il teste les travailleurs sociaux. Il fait des remarques inconvenables à certains pour voir jusqu'où il peut aller. Il saisit très vite la corde sensible de chaque travailleur et joue avec pour obtenir ce dont il a besoin. Il valorise les travailleurs qui répondent à ses attentes et dénigre les autres. Cela peut créer des divisions dans une équipe déjà en difficulté.

Ces jeunes développent un côté charismatique. Ils sont souvent dans la

séduction (sans distinction de genre) et parfois même dans la manipulation pour arriver à leurs fins. Ils révèlent un système de débrouille et de survie

à l'image de leur environnement. Cette séduction permanente peut être un poids. En effet, ils ne peuvent que dans de rares moments baisser la garde. Ils mettent beaucoup d'énergie dans la construction de cette façade sans pouvoir investiguer leur intériorité. Ainsi ce qui les protège dans le temps présent fragilise leur futur.

La construction d'un personnage inatteignable

Ces jeunes se présentent comme des personnes fortes, qui maîtrisent leur environnement. Ils cachent ainsi des fragilités qu'ils ne peuvent assumer puisque cela demanderait une reconnaissance des traumatismes vécus et donc l'acceptation de leur propre vulnérabilité. C'est un mécanisme de survie face à l'adversité qu'ils doivent affronter seul. Personne ne leur a appris à vivre ces fragilités. Personne ne leur a dit qu'il ne s'agissait pas de faiblesses à taire, à cacher. Et ne pas dire cela, c'est se rendre complice des sources de leurs hontes.

Fragilisés sur le plan affectif et relationnel, la confiance est très difficile à construire avec eux. En effet, ils se créent leurs propres repères en fonction du monde qu'ils connaissent. Construire un lien se révèle possible, mais le professionnel peut rapidement, s'il n'est pas vigilant, être utilisé, objetisé, devenir l'instrument du jeune et être manipulé voire éloigné par celui-ci. Si le jeune a pour habitude de se débrouiller seul, s'appuyer sur un professionnel peut l'amener à se sentir en insécurité. Le jeune a conscience que demander de l'aide peut créer une forme de dépendance. Si le jeune s'aperçoit que le professionnel ne le comprend pas ou s'il n'a pas confiance en lui, il peut faire le choix de marchander avec lui pour subvenir à ses besoins. Il peut accepter un projet qui ne lui convient pas pour obtenir ce dont il a vraiment besoin, c'est-à-dire, un espace de repos sécurisé. Ce qui crée un fossé entre le travailleur et le jeune. Tous les deux, le jeune autant que le travailleur, sont bien souvent contraints de travailler ensemble même s'il n'y a pas d'affinité ou d'accroche particulière. Cela rend la relation compliquée. Les jeunes se racontent beaucoup et se créent des histoires et des images auxquelles ils ont envie de correspondre. Un jeune me racontait comment, au travers d'un conflit, il avait réussi avec un ami à lui à gagner une rixe à deux contre dix. Ces histoires viennent dire quelque chose d'eux, il faut pouvoir les écouter. Il pourrait s'agir

du désir de montrer leur bravoure, leur force ou d'impressionner. Ce qui peut traduire un besoin de valorisation, de reconnaissance.

La reprise de contrôle: de l'objet au sujet

Travailler avec des jeunes ayant des parcours empreints de violences et de traumatismes demande du temps et de l'énergie. Ces jeunes sont dans des systèmes de mise en relation complexes parfois très violents et insidieux qu'ils ont vécus et qu'ils rejouent parce que c'est ce qu'ils connaissent. Ils ont pu, lors de leur enfance, être l'objet d'un parent, d'une institution, d'un système. Leur mode de fonctionnement en est sensiblement affecté.

Ils vont, d'eux-mêmes, organiser la *dépouille*, c'est-à-dire, se nourrir de tout ce que la personne en face d'eux peut leur apporter sans forcément construire quelque chose avec elle, sans aucune forme de réciprocité. Ce dont ils furent victimes, ils peuvent être amenés à le reproduire. J'ai pu remarquer que lorsqu'un jeune a été profondément touché dans son intégrité, il peut vouloir sortir de ce statut de victime pour prendre le dessus et retourner la situation afin de reprendre le contrôle. Il est tiraillé entre l'apparence de personne forte et inatteignable qu'il doit entretenir pour sa survie et le puits de tristesse en lui, immaîtrisable, dont il ne sait que faire.

Le renvoi des violences

Lors d'un entretien avec une jeune, un événement frappant m'a marqué. La jeune que j'avais rencontrée quelques jours auparavant s'est mise à se raconter. Cette jeune m'exposait des éléments de sa vie et, au fur et à mesure, ses propos étaient de plus en plus violents, de plus en plus durs. Elle m'expliquait entre deux rires étouffés, presque avec légèreté, comment elle s'était fait attacher et violer à plusieurs reprises sur le lit de sa mère lorsqu'elle était enfant.

J'ai observé ce fonctionnement chez certains jeunes sans pouvoir y mettre des mots. C'est lors de cet entretien que la violence de cette confrontation m'est apparue comme telle. Bon nombre de jeunes ayant subi de la violence et l'ayant intégrée, ne savent pas comment vivre avec celle-ci. Alors, ils renvoient les violences subies à la personne en face d'eux, quand leur capacité d'intériorisation est affaiblie et que cela déborde. C'est à nouveau un cercle vicieux. Les professionnels, pris dans un témoignage lourd de violences, se voient parfois eux-mêmes confrontés au renvoi de cette violence à leur entourage, aux autres travailleurs sociaux.

Le processus de désaffiliation chez les jeunes

Les violences symboliques et institutionnelles: le vécu d'Etoile ⁽²⁾

Un jeune mineur étranger non accompagné (MENA), âgé de 17 ans, est arrivé dans l'association mi-février. Il était déjà venu à plusieurs reprises, mais sous des noms différents. Lors de sa dernière venue, les travailleurs du service d'aide à la jeunesse avaient décidé de le mettre sous consigne ⁽³⁾ pour un incident qui avait eu lieu durant sa nuit d'hébergement. Ce jour de février, les travailleurs présents ne l'ont pas reconnu. Le lendemain, un autre travailleur s'en est souvenu. Il a donc été décidé que le jeune ne pouvait pas rester dans l'institution. Toutes les institutions que nous avons contactées ont refusé de l'accueillir car il n'entrait pas dans leur cadre de travail. Son dossier indiquait un long parcours d'errance et des problèmes de santé mentale. Sa tutrice était également injoignable. Il a donc dû prendre ses affaires et retourner en rue. Un vendredi soir. Sans aucune aide.

Quand une institution provoque une désaffiliation. De la violence institutionnelle invisible

Etoile a été *instrumentalisé* par des enjeux qui ne le concernaient pas directement et qui se sont joués devant lui. Il n'a été accepté nulle part parce qu'il ne correspondait pas au cadre de travail de la plupart des institutions. Les cases prévues par les politiques publiques ne conviennent pas aux situations complexes rencontrées dans le travail social.

Il était mineur étranger non accompagné, orphelin, originaire du Maghreb, avec des problèmes de santé mentale et un parcours d'errance dans son propre pays. Il aurait pu être pris en charge par une institution qui s'occupe des mineurs étrangers non accompagnés victimes de traite. Il aurait pu aussi être pris en charge par une association spécialisée dans le travail des personnes ayant vécu l'exil et qui possède une antenne psychologique. Etoile a connu la rue dans son propre pays et n'a pas de famille, c'est pour cela qu'il a décidé de partir. En Belgique, les personnes venant du Maroc ont moins de chance d'obtenir l'asile. A 18 ans, il devra y retourner. Il ne rentre pas classiquement dans l'aide aux Mena.

Il a été rejeté pour une question de langues et de compétences territoriales. L'institution qui l'avait hébergé avant qu'il n'arrive dans le service d'aide à

la jeunesse était néerlandophone. Les intervenants sociaux ont estimé que travailler avec Etoile n'était plus de leur ressort car il avait *basculé* du côté francophone. Or, le service d'aide à la jeunesse ne pouvait pas accueillir le jeune homme car ses problèmes de santé mentale n'entraient pas dans son cadre de travail. Il devait seulement passer quelques nuits dans le centre d'hébergement d'urgence avant de retourner dans le centre néerlandophone pour personnes MENA (Mineur étranger non accompagné) victimes de traite. En effet, dans ce centre, le jeune peut y rester un mois puis doit se rendre ailleurs pour créer une coupure avant de pouvoir y retourner. Cette coupure a été fatale à Etoile.

Il a été *manipulé* et *infantilisé*, on ne lui a pas expliqué ce qui se jouait pour lui. Etoile n'a pas compris les raisons sous-jacentes du refus des institutions de l'héberger. Elles lui ont été données sous une forme culpabilisante. En effet, la raison officielle (non-correspondance au cadre de travail de la maison) ne lui a pas été donnée. Les professionnels ne s'adressaient pas directement à Etoile. Ils me parlaient à moi, travailleuse sociale, comme si le jeune homme ne pouvait pas comprendre.

Le service de l'Aide à la Jeunesse ne voulait plus qu'Etoile soit hébergé car, au-delà de ses problèmes de santé mentale, il avait été accepté précédemment sous un autre nom et avait transgressé une règle de la maison (fumer dans sa chambre). Il avait été exclu pour cela. Cette raison qui lui a été donnée (sans être complétée par la raison officielle) le culpabilise: tu es entièrement responsable, par ton comportement, de l'exclusion dont tu es l'objet.

On l'a *marginalisé* en lui faisant comprendre qu'il était un poids et un problème pour la société.

On l'a *condamné* à son destin. Lorsqu'il est arrivé et qu'on a su qu'il était marocain, on a dit «ouf, ça va être compliqué pour obtenir ses papiers». Une sorte de démission avant de commencer le travail avec lui. Le fait d'avoir une situation très compliquée, au lieu de mobiliser, condamne. Ce qui est l'inverse du sens que les institutions disent vouloir donner à leurs missions. Une réponse rationnelle à des politiques migratoires irrationnelles.

On a été *plus violent* que la réalité qui l'occupe. Logiquement la prise en charge permet d'atténuer la violence des événements extérieurs. Justement parce que ce sont des mineurs qui ne sont pas toujours en mesure de faire face aux duretés de la vie adulte.

Paradoxalement, alors qu'Etoile était infantilisé, on l'a pensé comme un adulte capable de supporter la dureté. Il en avait déjà tellement eu... On n'utilise pas les pratiques sociales pour le protéger. Comme si les travailleurs ne croyaient plus à l'efficacité de leurs pratiques. Ils savent les limites et s'arrêtent avant même d'aller jusqu'à elles, qu'ils vivent comme un signe d'échec. Il fut exclu de l'institution à laquelle il s'est adressé car elle n'avait pas les outils (santé mentale, accompagnement pour la traite, connaissance et compétence au niveau humanitaire...) pour travailler avec lui. Au lieu de prendre le temps de chercher une autre institution qui pourrait l'héberger, elle l'orienta vers une institution où elle sait déjà qu'il ne pourra pas être hébergé. C'est une façon pour l'institution de se protéger mais au dépend d'Etoile.

On ne l'a *pas reconnu*. Il n'a pas été écouté dans la singularité de sa parole. Il voulait «aller à l'école, faire du foot et trouver l'amour». Tout humain, sans qu'on réalise ses désirs, gagne à être entendu sur l'existence de ceux-ci. L'institution pour MENA victimes de traite lui avait promis qu'il pourrait revenir après qu'il ait fait une coupure avec l'institution dans laquelle il était depuis un mois. Etoile a été trahi, on lui a menti. L'institution a voulu se débarrasser de lui et a prétexté d'abord ne plus avoir de place et ensuite que sa situation n'était plus de leur ressort puisqu'il avait été dans un centre d'hébergement d'urgence francophone. Si officiellement, les *coupures* sont mises en place pour l'empêcher pour son bien de se fixer, les raisons budgétaires sont le plus souvent la vraie raison de cette mise en place.

Face à la violence institutionnelle, des stratégies et des réponses

Face à l'incompréhension et l'urgence, il n'aura que peu de temps pour assimiler la réalité qui l'occupe. Etoile s'est révolté, il n'a pas accepté la situation.

Il a essayé de *comprendre* pourquoi on ne pouvait pas l'accompagner en questionnant les travailleurs ainsi qu'en proposant diverses solutions qui ne furent pas entendues. Rejeté, il s'adaptera à la réalité et se réajustera à sa réalité. Le jeune est obligé de se *débrouiller* seul. Il a su rebondir et faire jouer le *réseau* qu'il connaissait. Il est retourné dans l'institution néerlandophone de protection et d'aide aux mineurs étrangers non accompagnés victimes de traite pour essayer de s'y faire héberger. Il y subira alors de nouvelles violences (interprétées comme un rejet de sa propre personne). Il tentera d'appeler à nouveau sa tutrice pour lui rappeler ses droits et devoirs envers lui mais sans succès. Il finira par rejeter l'aide venant des institutions et par retourner dans

un système de débrouille qu'il connaissait déjà. Il ira donc *faire de l'argent* à la gare du Nord. Il finira par être pris par les policiers en train de voler et sera finalement enfermé dans une IPPJ (Institution publique de protection de la jeunesse).

Etoile a su rebondir mais pour combien de temps encore...

La situation d'Etoile: interprétation

La violence générée par le manque d'explications et de communication crée un sentiment d'abandon puis de rejet chez Etoile.

Chaque travailleur social construit une représentation d'un autre travailleur social, méchant, incapable, incompétent. La logique se continue jusqu'au bout. Rien ne vient la couper ou lui faire obstacle. Pourtant, il ne s'agit pas seulement d'une question de bonne volonté du travailleur social quel qu'il soit, mais surtout de dispositifs institutionnels non adaptés mis en place par des politiques sociales déconnectées de la réalité ou peu intéressées par cette réalité.

Si l'on se réfère à la grille d'analyse de Jacqueline Fastrès et Émile Servais inspirée de Robert Castel, on peut observer qu'Etoile se trouve dans la zone de désaffiliation:

Dans le *néгатif* sur l'axe d'intégration. Le jeune homme n'a pas de travail, n'est pas aux études et ne fait pas de formation. Concernant l'axe de l'insertion, il est en conflit avec sa tutrice. Il est sous consigne dans l'institution qui l'a hébergée et a été rejeté de l'institution précédente. Il a des connaissances, qui ne sont pas des personnes sur qui il peut compter, mais avec lesquelles il peut *se faire de l'argent*. Il n'est pas entré de lui-même dans ce processus de désaffiliation, il y a été poussé dès son plus jeune âge. Son parcours est marqué par de nombreux points de rupture qui ont commencé par la perte de ses parents, très jeune, au Maroc. Etoile est toujours en errance, à la recherche d'un nouveau point de chute et de, peut-être, trouver une accroche, un soutien. Il me disait: «Mais tout le monde s'en fout de moi, j'ai besoin de quelqu'un pour avoir de l'aide».

Un parcours dans les violences institutionnelles et symboliques: le vécu de Julie

Julie, une jeune majeure, âgée de 21 ans, est arrivée au sein de l'institution par le biais d'un ami qu'elle accompagnait. Elle a fini par demander un rendez-vous. Lors de son entretien, ses premières demandes n'ont pas été respectées ni entendues. Elle n'a plus l'âge pour être hébergée. Les travailleurs sont

bousculés par cette jeune femme qui déverse ses souffrances sans pouvoir s'arrêter. Elle ne connaît pas son père et n'a plus de contacts avec sa mère. Elle voit de loin en loin l'un ou l'autre de ses frères et sœurs. Elle menace de se suicider chaque soir et ne veut pas aller dans les services pour adultes. Elle vit dans la rue et ne peut disposer que d'un accompagnement ponctuel. En effet, l'hébergement d'urgence du service est réservé aux jeunes mineurs. Elle finit par prendre de la distance avec notre institution et se débrouille seule. Elle se trouve un boulot en Flandre grâce à une interview qu'elle a réalisée pour un journaliste néerlandophone. Elle enchaîne les petits boulots en échange de quoi, elle sera nourrie et logée. Elle tente d'apprendre le néerlandais pour mieux *s'intégrer* et s'inscrit dans un syndicat bruxellois. Elle voyage un peu partout en Belgique pour dire bonjour aux travailleurs sociaux avec qui elle a noué des liens au cours de sa trajectoire.

Violence institutionnelle invisible: Comment provoquer une désaffiliation

Julie n'a pas été *reconnue* et on l'a *invisibilisée*. Dès le début elle n'a pas été écoutée. Elle demande à être prise en charge par une femme mais se retrouve en entretien avec deux hommes. Pourtant, sa démarche lui a pris du temps et lui a demandé un effort. Sa situation n'a pas été prise au sérieux et a été *minimisée*. Durant l'entretien, certains travailleurs ont manifesté leur agacement devant la jeune femme, . Elle explique le désir de se suicider, sa détresse. Les travailleurs déstabilisés se raccrochent au cadre pour qu'elle pose une demande concrète pour que leur travail puisse *commencer*. Ils n'ont pas vu sa demande implicite: le simple besoin de déposer sa souffrance et d'être écoutée sans être jugée.

Elle a été *rejetée*. Sa situation a été prise avec *indélicatesse* et *dureté*. Les travailleurs se sont adressés à Julie en la confrontant directement avec la *réalité d'un adulte*. Ils n'ont pas su adapter leur vocabulaire et leurs visions à la sienne. Ils lui ont fait comprendre qu'ils ne pouvaient rien faire pour elle concernant l'hébergement car elle était majeure: elle resterait alors à la rue ou devrait aller dans des centres d'hébergement pour adultes. Sa détresse fut *ignorée*. Le cadre institutionnel n'est *pas adapté* au public qu'il rencontre.

Sa situation a été traitée avec *indifférence*. L'institution a été intrusive et l'a *dépossédée d'elle-même* en l'invisibilisant: ses appels à l'aide n'ont pas été pris au sérieux, ses besoins n'ont pas été entendus et sa demande n'a pas

été comprise. Sa souffrance n'a pas été prise en considération la rendant inexistante. Les travailleurs sociaux sont poussés à faire entrer les jeunes dans des cases pour pouvoir travailler avec eux. Ce qui constitue une violence énorme et une destruction de l'identité propre du jeune.

Deux travailleuses ont cependant décidé de se réajuster et sont revenues vers elle. Julie a rétabli la relation le jour même. Mais l'histoire continue.

Julie déverse tout son mal-être et ne s'arrête pas. La travailleuse ne pose pas de cadre suffisant, lui montre ouvertement qu'elle la *saoule*. Elle finit par me passer le relais. Nous sortons à l'air libre, loin des murs du service. Nous ne sommes qu'au début de son accompagnement dans cette institution et Julie a déjà raconté son histoire à cinq personnes différentes, en quelques heures. Je suis alors la sixième personne à qui elle se racontera. Tout comme pour ma collègue, je comprends que la jeune est occupée à me renvoyer certaines violences qu'elle a subies. Elle me provoque et me teste pour voir ma réaction, savoir si j'ai les épaules pour travailler avec elle. Elle me sonde pour savoir si je vais la laisser tomber ou rester, connaissant son parcours *problématique*. Elle me dit que ce soir, elle va monter sur sa grue habituelle et que peut-être elle se jettera d'en haut. Lorsque nous revenons, il est 18h30. Une travailleuse de la permanence du soir nous accueille. Elle ne laisse pas entrer la jeune et lui dit qu'elle pourra revenir demain pour continuer de parler de ses problèmes.

Face à la violence institutionnelle, les réponses de Julie

Julie s'est construite dans la *débrouille* et possède de nombreuses *affiliations*.

Elle finira par revenir au service simplement pour voir l'une ou l'autre travailleuse avec laquelle elle a accroché, ou du moins, avec qui elle n'a pas senti d'indifférence. Très vite, elle se servira de nous et mobilisera son réseau professionnel en fonction de ses besoins. Elle connaît énormément de professionnels chez qui elle arrive à créer une relation, souvent ambiguë, remettant notre posture professionnelle en question.

Un jour elle me dira : «Ce qui m'empêcherait de me bousiller ce serait que quelqu'un qui tienne à moi. Mais quand t'as personne pour te pleurer, tu viens juste gonfler les statistiques et ça s'arrête-là».

Elle se sortira de la rue seule. Elle témoignera de sa situation et de celle des sans-abris pour un journal d'une autre région, ce qui attirera l'attention d'un couple qui lui proposera de l'héberger.

Ce sera un logement plus stable. Elle s'est inscrite dans un syndicat pour que les droits des sans-abris soient respectés. Elle travaille dans le bâtiment, dans

l'Horeca et fait des ménages. Elle apprend la langue de la région pour mieux s'intégrer, mais retourner à l'école est très difficile pour elle. Cela lui rappelle de très mauvais souvenirs. Elle travaille énormément *pour des cacahuètes* mais elle dira se débrouiller par elle-même et ne plus être une charge pour la société.

La situation de Julie: interprétation

La façon dont elle va s'affilier à toutes sortes d'*institutions* et de moyens de survie lui permet de se débrouiller en y prenant ce dont elle a besoin. Elle ne désire pas être soutenue par des professionnels mais voudrait quelque chose qui relèverait du privé. Julie cherche une relation d'amitié. Sa demande dépasse celle du lien et de l'affection qu'un travailleur peut donner dans le cadre professionnel. Elle cherche à voir les travailleurs en dehors des heures de travail, à faire des activités en dehors des compétences du travailleur.

Les travailleurs doivent pouvoir se protéger contre des violences renvoyées par Julie mais pas à ses dépens. Julie dénonce les violences institutionnelles qu'elle subit avec une clairvoyance qui ne surprend pas au vu de son vécu.

La grille d'analyse de Jacqueline Fastrès et Emile Servais⁽⁴⁾ permet de s'apercevoir que Julie se trouve dans la zone de vulnérabilité.

En effet, en considérant l'axe de l'insertion, on remarque que la jeune dispose de tout un réseau professionnel, mais pas de réseau d'amis. Ce qui permet de mieux comprendre sa recherche d'affection et sa position ambivalente avec les travailleurs sociaux qui doivent composer avec chaque jeune. De plus, elle n'a plus de contact avec sa famille ou très peu.

Concernant l'axe de l'intégration, elle travaille au noir dans trois endroits différents et dispose d'un grand réseau institutionnel. Si elle est dans un processus de désaffiliation, elle s'accroche. Elle a rencontré un couple qui la loge. Elle a donc réussi à trouver une stabilité, sans doute pas durable.

Le parcours de Lila: auto-analyse

Lila⁽⁵⁾, plus âgée (22 ans), a vécu un parcours parsemé de points de rupture qui l'entraîneront doucement vers la zone de désaffiliation dont elle finira par sortir. La jeune a retracé son parcours scolaire et les difficultés auxquelles elle a dû faire face, seule. Elle change souvent d'école, ce qui entraîne une nécessité de réadaptation à chaque nouveau milieu.

Elle n'est pas à l'initiative des événements qui la frappent. Lila change d'école parce cela correspond au parcours de ses sœurs et aux adaptations de la famille.

De plus, il y a le harcèlement qu'elle subit. La jeune femme explique que l'école n'a pas participé à la construction d'une bonne estime et d'une confiance en elle. Elle dit avoir toujours été renvoyée au fait qu'elle ne correspondait pas au profil attendu, et ce même dans le domaine de sa passion pour le théâtre où elle avait pourtant trouvé sa place. «On m'infantilisait dans le sens où on ne me laissait pas donner mon avis sur ce que les gens disaient de moi. Ma parole n'avait aucune valeur, mais on n'hésitait pas à me dire que je n'avais pas de mémoire à long terme, ni à court terme, que je n'étais pas adaptée au système, que j'avais un QI trop bas, que je pensais différemment». Si on lui a attribué la place du mauvais élève, elle estime que ce ne sont pas les difficultés qui font d'elle une mauvaise élève.

Elle évoquera sa sortie des secondaires qui fut le point de bascule l'entraînant vers la désaffiliation. Elle voulait entrer dans un conservatoire de théâtre pour continuer ce qu'elle avait commencé en *technique de transition théâtre*. Malheureusement, elle ne sera pas retenue aux examens d'entrée qu'elle passera dans diverses écoles sur une période de trois ans. Lila ne correspond pas au profil recherché: sa façon de jouer du théâtre est décalée par rapport à la norme; de plus elle n'a pas une expérience dans le milieu du théâtre classique. Il lui manque des codes qui font qu'elle n'est pas sélectionnée. Elle dira qu'on ne lui avait jamais fait de retour constructif à la suite de ses examens d'entrée. Elle ne lâche cependant pas sa passion: elle essaie de créer elle-même des projets, de s'associer avec d'autres personnes pour faire une pièce. Elle fait un choix, elle sait où elle veut aller, sauf que ce n'est pas valorisé. Elle n'est pas soutenue. Elle crée un projet hors cadre, elle n'essaie pas de le faire rentrer dans une institution. Elle voulait le réussir par elle-même. Les études supérieures ne l'intéressent pas. Les amies avec qui elle faisait son projet de théâtre la lâchent pendant l'écriture de la pièce. Elle avait déjà mis des démarches en place (elle travaillait gratuitement dans une troupe de théâtre, elle avait essayé de remplir un dossier pour obtenir un petit budget, elle avait repris contact avec une professionnelle croisée antérieurement pour avoir des conseils).

On voit qu'un entourage qui faisait soutien (les amies) disparaît. Elle ne peut plus poursuivre le projet en l'absence des amies. C'est l'*institution des amies* qui lui fait défaut.

Lila n'a aucun statut et ne reçoit aucune aide sociale. Elle ne peut pas consacrer tout son temps au projet. Elle doit vivre. L'*institution familiale* insiste pour qu'elle

ait un parcours universitaire: elle avait commencé des études en histoire de l'art. Elle veut se réorienter, mais n'est pas prévenue à temps par l'école du moment où cette réorientation est possible. Ici, c'est l'*institution-école* qui ne lui apporte pas le service qu'il lui aurait fallu.

Elle finit par s'inscrire à l'université d'où elle décrochera assez rapidement, puis dans une Haute École qu'elle choisit par dépit. Elle répond ainsi à la demande de ses parents de faire des études supérieures qui pouvaient déboucher sur un métier à salaire fixe. Elle a répondu également à la demande de la société d'entrer dans une case pour obtenir des aides sociales.

Lila comprend que c'est l'école qui mène vers la vie professionnelle et qu'elle opère un classement, un triage, une réduction à une option d'étude, à une fonction. «Ton choix d'étude ou d'enseignement déterminera déjà ton statut social futur et ta trajectoire scolaire constituera ton assurance future. Ou non». Elle précise que c'est lorsqu'on lui a retiré ses activités extrascolaires, sa bouffée d'air, que sa situation a commencé à se fragiliser.

Lila identifie qu'à certains moments l'entourage a été ressource. Sinon, elle était son seul moteur. Elle ne pouvait compter sur d'autres ressources car elle n'acceptait pas de rentrer dans des cases qui ne lui correspondaient pas. Sa ténacité et ses qualités personnelles ont été importantes dans son parcours. Elle sait que si elle veut faire les choses à sa manière Ce qui lui fait dire que «si elle fait les choses à sa manière, elle est sans filet de sécurité». Elle nomme certaines violences institutionnelles quand elle constate que la seule possibilité d'exister c'est de rentrer dans des cases, essentiellement par le biais des études et du travail. Il est nécessaire de pouvoir prouver que l'on est *actif* au risque de se voir retirer certains droits. «Tu seras soutenue par la société uniquement si tu rentres dans les cases qui ont été prévues par celle-ci. On ne te propose qu'une seule façon de subsister, on ne nous laisse pas le choix. Il n'y a pas d'alternative proposée». Lila fait ici la distinction entre l'*activation pour la société* et l'*activation pour soi-même*. Elle dit avoir été activée pour la société, pas pour elle-même. «Durant les deux ans où j'étais hors catégorie, je n'ai pas été active pendant six à sept mois. J'attendais que le temps passe. En fait, j'étais active parce qu'il fallait que je bosse mais je n'étais pas active pour moi-même». Elle demande l'acceptation de la différence.

On pousse les gens à la marginalité en n'acceptant pas leur singularité et leurs choix. «Donc, j'étais dans la case de l'enfant avec des difficultés scolaires ce qui

m'a suivi toute ma scolarité ou on essayait constamment de me rediriger vers des écoles spécialisées de type 8 en primaire. Et en secondaire on me disait d'aller en professionnelle».

Lila exprime comme cette case a pu être enfermante et l'a maintenue dans une marginalité.

Quand Lila pointe la volonté qu'a eue l'école de la rediriger vers un enseignement spécialisé, elle illustre bien ces violences institutionnelles. Elle a dû se battre pour prouver qu'elle avait sa place dans l'enseignement ordinaire. Le corps enseignant ne croyait pas en elle. On lui a donc imposé une difficulté supplémentaire. «Du coup j'ai dû montrer pendant toutes ces années que je méritais ma place dans le système général». Elle dit que ce qui l'aurait soutenu, c'est un soutien financier par des institutions qui lui aurait permis d'obtenir un statut respectueux de ses projets de vie, sans jugement et sans comparaison à des normes qui seraient imposées. Elle demande qu'on lui fasse une place.

Selon elle, pour être stigmatisé il faut de la matière pour. Comme il n'y a pas de statut qui prenne en compte les jeunes qui sortent des cadres prévus par la société, on ne peut les stigmatiser *puisqu'ils n'existent pas*. «En soi on ne peut pas être dévalorisé quand tu n'existes pas ou que t'es pas reconnu». Elle fait référence à l'invisibilisation de la situation de précarité et de marginalisation dont les jeunes sont l'objet. Elle dit avoir assimilé l'échec comme faisant partie de sa personne. Et si elle a sa place dans la société, c'est parce qu'elle en a accepté les conditions par résignation. Accepter le cadre permet un certain nombre de facilités. Ne pas se conditionner dans un cadre, signifie s'engager dans une lutte pour exister avant même de pouvoir penser à réaliser ses envies. Réaliser ses envies appartient à ceux qui en ont les moyens, c'est un luxe.

Pour elle, la possibilité de réaliser un choix en changeant d'école fut une façon de s'affirmer dans ce qu'elle voulait être. De plus, voir qu'elle avait la capacité de faire de bons choix a été valorisant.

De même, voyager fut source d'émancipation et d'accomplissement. Elle s'est rendue compte qu'elle ne dépendait pas des autres comme on lui faisait croire.

Comment interpréter la désaffiliation chez les jeunes ?

La jeunesse est un concept large qui englobe une partie de notre population, celle qui vient souvent mettre en question le fonctionnement de la société. Il est difficile de savoir comment travailler avec les jeunes, tant ce public est en

avance sur la société déjà vieille ou dépassée pour eux. La désaffiliation est un concept qui vient éclairer la réalité de certains jeunes et qui vient expliquer, comment, progressivement, ils se mettent en marge de la société ou comment ils sont mis en marge de la société. Robert Castel rappelle qu'il s'agit d'un problème structurel et donc d'une question sociale.

La désaffiliation du jeune reste un concept construit par la pensée d'adultes qui décrivent les axes nécessaires à sa survie en se basant sur le modèle économique de notre société. Certes, il est nécessaire de pouvoir faire des compromis pour s'y trouver une place. Pourtant, beaucoup de ces jeunes sont amenés à faire des compromissions sans réel retour sur leurs efforts. Lila indique que le statut NEET⁽⁶⁾ décrit les jeunes par la négative: «Oui, j'étais quasiment sans statut durant deux années. Je trouve que cette appellation est bien significative de la place qu'on accorde au statut professionnel dans notre société et que si t'es ni ça, ni ça, ni ça, ben du coup, t'es rien et si t'es rien administrativement, ben aux yeux des gens...». N'ayant pas de statut, ils n'existent pas, ils sont invisibles et donc considérés inactifs. Pourtant, ils font plein de choses, même si le retour vers l'État n'est pas aussi direct, ils sont dans le circuit de l'économie par le simple fait d'exister au sein de la société. Comme le dit Lila: «Pour moi je faisais plein de choses parce que j'ai travaillé donc j'ai donné de ma personne à plusieurs reprises et j'ai participé à l'économie du pays même si c'était pas toujours déclaré».

Ce concept de désaffiliation réduit un groupe à une catégorie. Cela reste une façon réductrice de percevoir les besoins du jeune.

Les aides proposées, bien souvent en décalage avec la réalité, peu effectives, sans attention à la temporalité des jeunes mais aussi à leurs visions, les poussent vers des moyens de survie qui les abiment. Comme pour Etoile qui est poussé dans la délinquance et la marginalisation.

Son parcours montre bien qu'il n'est pas exclu par la société mais qu'il est persécuté. On impose un projet à l'adolescent. Le plus souvent, il n'a pas participé à sa construction, ce qui mène souvent à l'échec. Cela le freine et le ralentit, et c'est à recommencer... Il y a par ailleurs une désobjectivation: on lui enlève le choix, on le dépossède de quelque chose. Il n'est pas acteur reconnu et on le rend en quelque sorte passif, alors que les mesures proposées sont censées le rendre actif. Il s'agit d'une injonction paradoxale. Ce qui peut causer chez le jeune un rejet de lui-même.

Les jeunes doivent correspondre à certaines cases pour pouvoir obtenir une protection. Ils sont poussés à entrer dans des catégories pour espérer être entendus. Certains jeunes vont eux-mêmes provoquer leur entrée dans une catégorie par des actes plus graves ou plus lourds de conséquences, y voyant alors la possibilité d'être visibles et pris au sérieux (Etoile).

Pour Etoile et Julie, la question de la santé mentale est bien présente et se lie à leurs parcours d'errance. On remarque que les *prises en charge* professionnelles sont inadaptées et que leurs réorientations ne sont pas proposées dans l'intérêt du jeune. Le respect des procédures institutionnelles prime même si elles n'ont pas de sens. On remarque également que certaines institutions peuvent être intrusives dans leur vie. Les violences qu'ont déchainées les jeunes n'étaient pas dirigées vers les travailleurs sociaux mais plutôt vers un système qui dysfonctionne. Les jeunes tentent de se protéger avec les moyens dont ils disposent. Ils se défendent face aux agressions qu'ils subissent.

La violence se fait car il n'y a pas d'espace de réflexion autour de la situation des jeunes qui permettrait de s'atteler à des pistes de solutions. Les travailleurs sont directement plongés dans l'urgence de leurs situations. Au mieux, ils *colmatent* en tentant de trouver des réponses dans un climat de crise. Mais, le plus souvent, ils s'accrochent à leurs routines, faute de pouvoir répondre aux demandes ou de pouvoir proposer une alternative.

Pour Lila, une psychologue du CPMS (Centre psycho-médico-social) lui fut imposée. Dès lors, il est *normal* que la jeune se perçoive comme la source du problème. Ce qui a également participé à l'aggravation du harcèlement qu'elle vivait à l'école. Elle n'a pas été écoutée. Elle fut souvent contrainte, forcée. L'école en elle-même n'a pas tenté de mettre des aides en place, mais plutôt de la rediriger le plus vite possible vers des *filières poubelles*. On lui fait croire qu'elle ne sait pas ce qui est bon pour elle et on l'assiste, la contrôle dans ses *choix*. Pourtant Lila sait ce qu'elle veut. Elle sait ce dont elle a besoin pour se sentir bien.

La question du sens du travail pour les travailleurs sociaux

Tout travailleur social de première ligne est confronté au dilemme du manque de places et d'effectifs pour venir en aide aux personnes mineures dans les

institutions. Les travailleurs sont amenés à se concurrencer entre eux pour éviter de devoir laisser le jeune avec qui ils travaillent, en détresse, face à lui-même. Pour ne pas devoir se confronter au non-sens de leur pratique de terrain limitée par les politiques publiques et sociales, ils font alors jouer leurs contacts. La place qui aura été trouvée pour un jeune par un travailleur social sera pourtant une place qu'un autre jeune se verra refuser, faute de moyens dans les dispositifs d'aide à la jeunesse. Le travailleur social qui n'aura pas un carnet d'adresses suffisant, un réseau, ou qui n'aura simplement pas su trouver de place aura alors la lourde tâche de l'annoncer au jeune avec qui il travaille. Il lui faudra accepter qu'il n'existe pas de solutions pour le protéger alors même qu'il s'agit de la mission première de son métier. L'essence même de son travail est *dénaturée*. Le travail social devient de la gestion de la misère où l'on réduit l'humain à une donnée, une statistique. Le travailleur social qui privilégie un travail qualitatif et qui n'aura pas pris en charge assez de dossiers de jeunes risque sa place. Les travailleurs sociaux sont de plus en plus interchangeable. Il y a un énorme *turnover* dans certains secteurs, comme celui de l'aide à la jeunesse. Non seulement les travailleurs sont épuisés mais leur travail est de plus en plus réduit à du quantitatif et leur marge de manœuvre en est d'autant plus restreinte. J'ai pu observer la situation de précarité dans laquelle les travailleurs sociaux, eux-mêmes, se trouvent. Ils alternent entre leur travail et les congés maladie s'ils ne sont pas, déjà, en *burnout*. Ils sont sous-payés, déconsidérés. Ceux qui résistent le plus longtemps ou qui parviennent à continuer de faire des heures supplémentaires interminables le font au péril de leur santé. Ils prennent des cachets pour pouvoir dormir ou usent de drogues douces pour ne pas se faire envahir par les *fantômes* du social. En effet, les travailleurs sociaux de première ligne font face à des situations de violences extrêmes. Pourtant, aucun travail émotionnel ne leur est proposé. On ne prend pas soin des travailleurs qui pour beaucoup se donnent à 200% (Van Veerdegem, 2022).

L'aide à la jeunesse est l'un des secteurs les moins bien financés. Justifier la nécessité de subsides crée également de la concurrence entre institutions. Ce qui rend les collaborations difficiles.

Les intervenants sont découragés et usés par le temps qui n'arrange en rien leurs conditions de travail. Ils ne trouvent plus les moyens de continuer leur travail souvent très engagé car il perd de son sens. Il faut pouvoir traduire en chiffres des morceaux de vie aux pouvoirs subsidiaires. On ne vise plus la qualité de l'accompagnement mais la quantité de personnes *prises en charge*.

Comment pouvoir tenir dans ces conditions? Comment le travailleur social vit-il avec son idéal, sachant qu'il est constamment pris dans des injonctions paradoxales? Quel est le sens du travail social lorsque les conditions de son exercice mettent dans une position de surveillance et de contrôle? Comment tenir face aux violences et au danger que subissent certains jeunes en pleine construction? Le travailleur social n'a plus d'autre choix que de travailler comme le jeune, dans une clandestinité, en marge du cadre institutionnel pour lequel il est salarié, puisqu'il ne dispose pas de moyens adéquats pour parvenir à ses objectifs professionnels.

Pistes d'actions et de réflexions

Dans son schéma, Castel a proposé un axe d'insertion où la dimension socio-familiale prend une grande place et un axe centré d'abord sur l'intégration par le travail. Or nous savons que, dans cette période de leur vie, ces deux dimensions ne sont pas nécessairement les plus importantes chez les jeunes. Dans le contexte très particulier, présenté dans cet article, il serait intéressant de compléter l'approche de Castel et de se pencher sur les ressources que ces jeunes construisent et qui pourraient, par la suite, devenir des capacités soutenant dans leur recherche d'emploi et/ou leur maintien dans la sphère familiale et de solidarités. Ce serait particulièrement intéressant pour ce qui concerne les jeunes normativement désaffiliés alors qu'on peut constater que dans leur parcours de vie et dans les relations qu'ils établissent, ils ne sont peut-être pas autant désaffiliés qu'on peut le dire. Ou au moins qu'ils construisent des affiliations alternatives.

L'axe des ressources au sens large⁽⁷⁾

Tenant compte de la population jeune, il faudrait donc pouvoir valoriser un axe ciblant les activités au sens large (club de sports, bénévolat, militances, voyages, vente de produits illicites, ...) en relevant les capacités que cela demande et en quoi cela intervient dans la construction du jeune.

Lila qui avait décroché scolairement après qu'on lui ait retiré ses activités parascolaires aurait pu continuer à se sentir valorisée et à construire son estime au travers de cet axe. Il lui aurait été possible de valoriser les multiples travaux de bénévolat qu'elle pratiquait. Elle aurait pu être rémunérée et être déchargée du poids que le manque d'argent crée. Ce qui lui aurait également permis de continuer les activités qu'elle faisait pour elle. Cela aurait été un soutien non négligeable dans la poursuite de son cursus scolaire. Dans le cas

de Lila, les activités périphériques à son activité principale lui permettaient de se maintenir hors de la marge.

Il faut pouvoir tenir compte de ces diverses activités que les jeunes mettent en place car elles ont bien souvent une raison d'être. Elles font partie de l'équilibre qu'il se construit. Il faut pouvoir travailler avec lui en tenant compte de ce qui est déjà présent et sans émettre de jugements. Ce qui est présent est déjà beaucoup lorsque l'esprit est occupé.

L'axe du réseau social

Le réseau social que le jeune parvient à construire autour de lui est un indicateur important dans sa vie actuelle mais aussi pour sa vie future. Le réseau permet de mobiliser une série d'acteurs lorsqu'il rencontre une difficulté. Julie a toujours un réseau de personnes sur qui elle peut compter. C'est ce qui lui permet de rester *plus au moins* accrochée à certaines institutions, à garder la tête hors de l'eau. Etoile a un autre réseau qui lui permet de pouvoir subsister financièrement. Le réseau du jeune est un indicateur très important car il est une fenêtre sur le dehors. Il vient dire quelque chose sur le jeune.

L'axe de la temporalité

Il faut enfin tenir compte de la temporalité du jeune pour ne pas l'enfermer dans un rythme qui viendrait le détruire. La demande d'Etoile de se poser quelques jours, de façon inconditionnelle, dans une institution n'a pas été entendue. Il aurait pu *redescendre* et alléger son esprit de l'urgence du quotidien pour penser la suite. Des violences supplémentaires auraient été évitées si sa temporalité avait été respectée.

Si Lila avait été soutenue dans les moments où il était nécessaire de faire connexion entre deux transitions, la fin des secondaires et son entrée dans le monde des adultes par exemple, peut-être aurait-elle mieux trouvé une place? Son rythme de vie et de travail n'a pas été respecté. On lui a imposé un rythme écrasant qui ne lui a pas permis de trouver le soutien utile à son projet. La jeune fille a même le sentiment qu'on lui a retiré les moyens et les outils pour se réaliser. Comme pour tout individu, les moments de *vide* ou de *transition* sont régulièrement nécessaires au jeune pour se repositionner. Chaque personne devrait pouvoir appréhender le monde à son rythme pour ne pas agir sans comprendre les raisons qui l'amènent à faire ce qu'elle fait. Toute personne a besoin de mettre du sens à sa vie, de trouver des raisons d'être et de faire, pour se construire et envisager une suite.

Pour conclure

Etoile sait ce qu'il veut faire de sa vie. Il veut faire du foot, aller à l'école et trouver l'amour. Julie sait ce dont elle a besoin pour aller mieux. Elle a besoin d'une écoute et de sentir que des gens se préoccupent d'elle. Lila sait qu'elle veut faire du théâtre, car c'est ce qui la rend heureuse. Si ces préoccupations avaient été prises en compte, sans doute que leurs rapports avec l'institution auraient été différents. Cela aurait permis au service de se démarquer de ce que ces jeunes gens ont déjà connu. La reconnaissance de leurs envies aurait pu être une source de valorisation. Les institutions sociales devraient avoir les moyens de soutenir les *luttés* de ces jeunes. Les guider dans ce qu'ils veulent être et non pas uniquement dans ce que la société leur impose d'être. L'institution se constituerait alors comme un soutien par une relation de confiance honnête. Elle gagnerait à être transparente sur le soutien qu'elle peut apporter mais aussi sur les limites de ses missions. L'institution ne peut pas être totalisante et doit pouvoir orienter le jeune vers les structures diverses selon ses besoins et ses envies.

Il faut pouvoir être là où le jeune se vit et l'accompagner dans le chemin qu'il se construit. Il faut pouvoir l'accueillir dans un environnement ouvert dans lequel il puisse se nourrir et être influencé positivement.

Il serait important de pouvoir proposer un espace autant informel que formel dans lequel il peut aller et venir librement.

Il doit exister des endroits sécurisés dans lesquels il peut prendre soin de lui et dans lesquels les adultes peuvent effectuer un travail de *care*.

Courir après une école pour le jeune dans laquelle il finira par être rejeté n'a pas de sens. Il faut attaquer le problème au lieu de s'occuper des conséquences qu'il engendre. Les conséquences sont une étape secondaire. Il n'est pas nécessaire de stresser le jeune sans statut. Ce ne sont pas des préoccupations primordiales quand il est en souffrance. Ce sont les préoccupations d'adultes qui ne tiennent pas compte de celles qui occupent déjà le jeune et qui s'y ajoutent.

Il est nécessaire de créer un cadre de confiance adapté, s'ajuster au rythme du jeune. S'il ne parvient pas à se réveiller cela peut signifier une déprime, qu'il ne voit pas les raisons de se réveiller, que rien ne le motive à sortir de son lit. Ou tout simplement qu'il n'a pas réussi à dormir car il est en situation de stress, de peur ou de psychotraumatismes qui peuvent même le paralyser et le maintenir dans un état d'incapacité. Il faut pouvoir opérer une seconde lecture

des situations rencontrées, ne pas s'arrêter à ce que nous percevons de prime abord.

Le travail avec le jeune autour de la question d'une aide psychologique extérieure est tout aussi importante. C'est dans un cadre sécurisant qu'il pourra construire ou rétablir ses ressources. Et c'est une fois qu'il aura suffisamment de ressources et qu'il sera suffisamment fort qu'il sera alors possible, avec lui, d'envisager la suite. Les choses doivent se faire étapes par étapes, sans brusquer, au risque que le jeune stagne ou régresse.

notes

- ⁽¹⁾ En référence au schéma de Robert Castel complété par l'analyse d'Émile Servais et Jacqueline Fastrès lors de la conférence «La désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques jeunesse?» (2012, p. 3).
- ⁽²⁾ J'ai pris le risque de transmettre l'émotion par laquelle j'ai été traversée lorsque j'ai réalisé les entretiens qui suivent (Étoile, Julie, Lila).
- ⁽³⁾ Le jeune ne peut revenir dans l'association tant qu'il n'a pas pris un rendez-vous avec le coordinateur pour faire une nouvelle demande.
- ⁽⁴⁾ En référence au schéma de Robert Castel complété par l'analyse d'Émile Servais et Jacqueline Fastrès lors de la conférence «La désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques de jeunesse?» (2012, p. 3).
- ⁽⁵⁾ L'entretien s'est réalisé en vidéo conférence à sa demande. J'ai tenté d'être la plus fidèle possible au regard qu'elle porte sur son vécu. Elle a choisi le prénom d'emprunt que j'utilise pour l'analyse de sa situation.
- ⁽⁶⁾ Not in Education, Employment or Training. Ni formation, ni diplôme, ni travail.
- ⁽⁷⁾ Il faut envisager cet axe de façon interdépendante aux autres, présentés à la suite. Ils sont liés et ne peuvent prendre véritablement sens isolément.

bibliographie

- A. Freud, *Le Moi et les mécanismes de défense*, Presses Universitaires de France, Bibliothèque de psychanalyse, 2001.
- J. Fastrès, E. Servais, Analyse complémentaire: Des jeunes désaffiliés?, in «La désaffiliation, un concept pertinent pour les politiques jeunesse?», *Inter'mag* (en ligne, intermag.be), carnet_Castel.pdf, 2012.
- M. Salmona, La mémoire traumatique in *L'aide-mémoire en Psychotraumatologie*, Paris, Dunod, 2008.
- M. Van Veerdegem, Le travail émotionnel des assistants sociaux. In *Travailler le social* (en ligne, travailler-le-social.be), 2022.

Cet article en ligne est édité par Travailler le social asbl

ont collaboré à cet article

Violette Núñez Tolin et Marc Chambeau

rédaction et administration

2 rue Taravisée - 5031 Grand-Leez - Belgique | travailler-le-social.be

éditeur responsable

Marc Chambeau, Marina Cox, Brigitte Delforge, Nathalie Gérard, Bénédicte Legrand, Bénédicte Roy et Dominique Simon

secrétariat de rédaction

René Beaulieu, Xavier Briké, Marc Chambeau, Isabelle Lacourt, Bénédicte Legrand, Anne Rakovsky

conception et réalisation graphique

Marina Cox et Dominique Simon

© Travailler le social asbl, 2022

contraints de laisser le jeune repartir à la rue, sans pouvoir l'aider. Des solutions scabreuses sont parfois trouvées dans l'urgence et parfois même conseillées par les délégués des services d'aide et de protection de la jeunesse : une auberge de jeunesse, un hôtel ou encore un squat. Il s'agit de jeunes entre 12 et 25 ans sans-abris ou qui